



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

Date de convocation :
23/11/2023

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 26

L'an deux mille vingt-trois et le trente novembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Naïma METLAINE, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, , Xavier BERAGUAS, Frédéric CRAVO, Claudie SERRE, Maryse NOGUÈS, Jean-Louis LIGAT, Thierry COMES, Caroline MERLE, Yasine SEBAHOUI, Bernard COURCELLE, Georges PERALBA, Valérie CRIBEILLET, Danielle POUDADE **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Evelyne FUENTES (pouvoir à Thierry COMES), Mélissa OBBIH (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Armande IGLESIAS (pouvoir à Maryse NOGUES), Damien OTON (pouvoir à Caroline PAGÈS).

Absents : Mmes Clara ROSE, Marielle ALONSO, Mr Jean-Philippe LECOINNET.

M. Yasine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/61 : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL.

Le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour couvrir les dépenses réelles des opérations « éclairage public » et « signalétique ». Il est également nécessaire d'inscrire l'entretien de l'église en investissement. Il est enfin utile d'augmenter le budget dédié aux subventions aux associations et au CCAS.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-657362-020 : CCAS	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574-020 : Subvention aux associations	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	84 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022 : Dépenses imprévues	84 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues	84 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	84 000,00 €	84 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2188-917 : Signalétique	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 917 : Signalétique	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2161-927 : Eglise	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 927 : Patrimoine - église	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21534-930 : Eclairage public	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 930 : Eclairage public	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-020 : Dépenses imprévues	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	55 000,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total GENERAL		0,00 €		

Considérant le rapport du Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

VALIDE la DM n°1 détaillée ci-dessus

DONNE pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 30 novembre 2023

Le Maire



William BURGHOFFER

